

lorsqu'il s'agit de médicaments utilisés à titre préventif.

En ce qui concerne la possibilité d'un risque accru de cancer de la prostate de haut grade chez les patients avec une hypertrophie bénigne de la prostate traités au long cours par des inhibiteurs de la 5 α -réductase (dutastéride, finastéride), la *Food and Drug Association* (FDA) aux Etats-Unis a émis un avertissement en septembre 2011, suite à ces deux études, [www.fda.gov/Drugs/DrugSafety/ucm258314.htm]. Il y est entre autres recommandé d'exclure un cancer de la prostate avant d'instaurer un traitement par un inhibiteur de la 5 α -réductase en raison

d'une hypertrophie bénigne de la prostate, et d'être attentif à toute élévation du taux de PSA pendant le traitement. Etant donné que les inhibiteurs de la 5 α -réductase entraînent une diminution du taux de PSA, toute élévation de ce taux (même s'il reste dans les valeurs normales) peut être un signal de cancer de la prostate et doit être investiguée.

Note

Le finastéride est également utilisé *off-label* dans le traitement de l'alopecie androgénique, mais vu ses effets indésirables, on peut s'interroger au sujet de sa balance bénéfices-risques dans cette indication [voir Folia d'avril 2009].

Bon à savoir

L' AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS SUPPRIME L'OSTÉOPOROSE COMME INDICATION DE LA CALCITONINE

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 10/08/12]

L'Agence Européenne des Médicaments (*European Medicines Agency* ou *EMA*) a décidé de ne plus autoriser l'emploi de la calcitonine dans le traitement de l'ostéoporose. Le spray nasal à base de calcitonine (Miacalcic® spray nasal) disparaîtra par conséquent du marché. Cette décision fait suite à la parution de nouvelles preuves d'un risque accru de cancer, bien que faible, lors de l'emploi prolongé de calcitonine. La place de la calcitonine dans la prise en charge de l'ostéoporose était en tout cas déjà très limitée: voir aussi Répertoire Commenté

des Médicaments, Folia de juillet 2007 et Fiche de Transparence "Médicaments dans l'ostéoporose".

Pour les autres indications (p.ex. maladie de Paget) des spécialités à base de calcitonine (Miacalcic® amp. et amp. inj., Steocalcin® amp. inj.), l'EMA recommande de limiter autant que possible la durée du traitement. Pour plus de détails, voir www.ema.europa.eu (cliquer sur "News & events", communiqué du 20/07/12).